

leur aider à s'établir dans leurs nouvelles demeures.

Et maintenant, honorables sénateurs, je dois, à mon avis, parler brièvement des mesures qu'ont prises les Nations Unies en vue d'assurer, autant que possible, la paix dans le monde.

Tout d'abord, permettez-moi de signaler que nous sommes membres des Nations Unies, que nous avons signé la charte de cette organisation. Nous avons adopté ici même une loi du Parlement par laquelle nous nous engageons à faire certaines choses. Par conséquent, nous ne pouvons dire maintenant que nous ne nous préoccupons plus des Nations Unies, ou que nous ne devrions pas en faire partie. Le fait est que nous faisons partie des Nations Unies. Et même si nous n'avions que donné notre parole au lieu de signer la charte, notre parole vaut certes autant que notre signature.

Après le début des hostilités dans la zone de Suez,—je ne jetterai le blâme à personne pour ce qui s'est passé là-bas, car je sais que les Israéliens étaient aux abois,—qu'avons-nous constaté? Les événements qui se déroulaient risquaient de provoquer un conflit mondial. Alors, les Nations Unies se sont réunies et la première proposition qui fut mise sur le tapis visait l'étude du problème de Suez. Voilà la proposition à laquelle, sauf erreur, le chef de l'opposition s'oppose.

**L'honorable M. Aseltine:** Non, ce n'est pas exact.

**L'honorable M. Macdonald:** Quelle autre mesure pouvions-nous prendre? La proposition portait que la question de Suez soit soumise aux Nations Unies. Mais n'était-ce pas un des motifs qui ont présidé à la création des Nations Unies, que de telles questions soient de son ressort? Aurions-nous pu dire: "Mais non, cette affaire ne devrait même pas être mentionnée par les Nations Unies?" C'est là l'attitude russe; ils veulent tout régler à leur façon. Mais en conformité de notre pacte, nous avons appuyé l'étude de cette question par les Nations Unies. Et lorsque l'Assemblée en fut saisie, la première proposition portait sur le cessez-le-feu.

En dépit des propos du chef de l'opposition, notre objectif était de faire sortir le monde de cette crise sans recourir à la guerre et sans violer les principes de la Charte des Nations Unies. Nous visions surtout à conserver la paix dans le monde. Un autre de nos objectifs, tout aussi important, était d'empêcher une scission au sein du Commonwealth. Cet objectif, le Canada l'a toujours eu à cœur et j'affirme que notre pays a joué un rôle honorable et vraiment admirable à cet égard. De fait, n'eût été le rôle que le Canada a joué, le Commonwealth ne jouirait

pas, je crois, de sa sécurité actuelle. Notre association est et continuera d'être magnifique et le Canada fera tout son possible pour la maintenir ainsi.

La première résolution tendant à faire cesser le feu n'a pas obtenu notre approbation. Nous avons jugé qu'elle était un peu prématurée et ne produirait pas l'effet désiré. Il y eut une autre résolution portant un cessez-le-feu, qui visait non seulement à mettre fin au combat, mais à empêcher que des secours d'ordre militaire soient accordés à diverses autres nations, parce que ces secours pouvaient les porter à se ranger d'un côté ou d'un autre, ce qui, presque infailliblement, aurait précipité le monde dans la guerre.

A notre avis, la résolution portant le cessez-le-feu n'allait pas assez loin et nous nous sommes abstenus de voter. Mais immédiatement après, nous avons proposé une résolution portant que le combat devait cesser et qu'une force policière constituée par les Nations Unies devait se rendre en Égypte pour veiller au maintien de la paix. C'est en vertu de cette résolution que la force actuelle a été établie et mise en état de remplir son rôle. Il y était prévu que le secrétaire général devait faire rapport dans les 48 heures d'un plan propre à constituer cette force. En même temps, le bloc arabo-asiatique comprenant 19 États, présenta une résolution portant le cessez-le-feu et le retrait des troupes. Mais, par bonheur, le Canada, grâce à notre habile secrétaire d'État aux Affaires extérieures, réussit à faire examiner, en premier lieu, par l'Assemblée générale sa résolution visant à la création de la force policière. Elle fut adoptée à l'unanimité, c'est-à-dire que 54 nations votèrent pour, et même si 19 nations s'abstinrent de se prononcer, pas une seule ne s'est opposée à la proposition canadienne tendant à la création de la force. Certes ni le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig), ni personne d'autre ne peuvent dire que nous n'avons rien fait dans l'intérêt du Royaume-Uni. De fait, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait communiqué avec les représentants britanniques et le porte-parole du Royaume-Uni aux Nations Unies a fait la déclaration suivante:

La première tâche urgente est de séparer Israël et l'Égypte et de stabiliser la situation. Voilà notre objectif. Si les Nations Unies veulent se charger du côté matériel du maintien de la paix dans cette région, personne n'en serait plus heureux que nous-mêmes. Mais l'intervention de la police à cet endroit doit tendre à séparer les belligérants et à mettre fin aux hostilités.

Il est donc clair que nous travaillions dans le même sens que le Royaume-Uni. L'Angleterre et la France se sont, il est vrai, abstenues de voter, mais il est également vrai que les deux gouvernements ont dit qu'ils approuvaient l'initiative prise par la délégation cana-